

LETTRE OUVERTE

Madame Ségolène ROYAL
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER,
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint-Germain
75700 Paris

Chambéry, le jeudi 2 mars 2017

Madame la Ministre,

Lors de votre visite en Haute-Savoie et plus particulièrement dans la Vallée de l'Arve, samedi 25 février, vous avez annoncé de nouvelles mesures du plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve, disposant notamment « l'interdiction totale de circulation des poids lourds les plus polluants (Euro 0 à 3) en cas de pic de pollution, applicable dès le premier jour de dépassement du seuil d'alerte de $80 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ». Vous avez en outre précisé que l'interdiction serait « systématique en cas de persistance de la pollution durant plusieurs jours au-delà du seuil d'information de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ », de même que « le nombre limite de jours d'application de cette interdiction, qui est aujourd'hui de 20 jours, sera supprimé ».

Depuis des années, les Vallées Alpines sont solidaires en matière de qualité de l'air et de lutte contre la pollution. Pourquoi ? Car sans réponse globale et coordonnée à grande échelle, y compris transalpine, le problème ne fera que se reporter d'une vallée à l'autre.

De par vos déclarations, vous effacez cette réalité et faites prendre un risque considérable aux habitants des autres Vallées, dont la Cluse de Chambéry, la Combe de Savoie et la Vallée de la Maurienne qui sont les principales concernées du report du trafic poids lourd vers le tunnel routier du Fréjus. Vous n'ignorez qu'avec la complicité de l'Etat ce tunnel va être doublé avant 2020 devenant ainsi un itinéraire dit « sécurisé » en fait véritable aspirateur à camions qui traverseront nos villes, nos agglomérations et nos vallées alpines.

Vos déclarations soulignent en outre votre absence d'approche globale en vue de la résolution de ce problème, et le manque de coordination avec notre voisin italien. Si, comme vous l'annoncez, une interdiction permanente des camions les plus polluants devait être appliquée aux tunnels du Mont-blanc et du Fréjus, c'est bien en *amont* de l'annonce de ces mesures qu'il aurait été nécessaire de consulter le Ministre italien des transports, afin qu'une cohérence et une réponse concertée soit trouvée avec l'Italie.

Pour information, la Ville de Chambéry et son Agglomération sont traversées par plus d'1,8 million de PL tous les ans. Combien en plus sans réponse globale et coordonnée lorsque vos annonces rentreront en application ?

La Ville de Chambéry et son Agglomération connaissent, elles aussi, une sensible augmentation du nombre de pics de pollution ainsi que leurs durées et intensités. Devons-nous attendre votre visite hypothétique afin de vous alerter sur cette question de santé publique ?

La vraie mesure politique et efficace qui aurait dû prévaloir lors de votre visite est un arrêt temporaire du trafic poids lourd international de transit des marchandises dans les vallées alpines. En parallèle, l'Etat doit s'engager sans délai en faveur du déploiement du système d'Autoroute Ferroviaire Alpine (AFA) avec la création d'une plateforme de chargement dans l'Est Lyonnais accompagnée de la libération de créneaux de transport de fret ferroviaire sur les voies existantes. Depuis 2009 vous devez affecter un délégataire exploitant, qu'avez-vous entrepris dans ce sens ?

Enfin, vous représentez l'Etat qui, pour lutter contre la pollution de la Cluse de Chambéry, souhaite mettre en place un système de limitation intelligent de vitesse afin de mieux réguler la Voie Rapide Urbaine qui traverse du Nord au Sud notre Agglomération. Or ce projet selon vos propres services ne sera pas réalisé avant 2 ans et demi ! Ou est votre capacité à réagir concrètement ?

Madame la Ministre, il y a urgence. La population est, à juste titre, inquiète.

La Région est prête à s'investir massivement dans l'AFA. Nos collectivités se sont engagées fortement en matière de Plan Local pour la Qualité de l'Air (PLQA) ou bien par le plan climat. Nous lançons dans les jours qui viennent une plateforme de rénovation énergétique afin d'accompagner la rénovation de plus de 700 logements. Nous continuons de déployer le « fonds chaleur renouvelable » ainsi que des bornes de recharge pour véhicules électriques. Nous étudions la possibilité d'activer le fonds air-bois. En parallèle, nous luttons efficacement contre le brûlage à l'air libre des déchets verts et nous sommes totalement engagés dans les démarches « Territoire à Energie POSitive » ou « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » que vous connaissez par cœur.

Toutes ces actions combinées visent à améliorer la qualité de l'air et répondre concrètement aux attentes légitimes de nos concitoyens. Il ne manque plus que l'Etat : soyez au rendez-vous à nos côtés !

Sûrs de l'attention que vous porterez à cette démarche, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, à l'expression de notre très haute considération.

Michel DANTIN

Maire de Chambéry
Député Européen

Xavier DULLIN

Président de Chambéry métropole
- Cœur des Bauges
Conseiller régional

Copies :

Éric Fournier, Président de la Communauté de communes Vallée Chamonix Mont-blanc
Georges Morand, Président de la Communauté de communes Pays du Mont-blanc